

Chaires Inserm

Programme 2023 – session 2

L'Inserm ouvre une deuxième session pour le recrutement de 11 chaires sur des thématiques variées : immunologie, neurotechnologies, santé publique, cancérologie...

Prévue dans la loi de programmation de la recherche, cette nouvelle voie de recrutement sur projet de recherche et d'enseignement vise à répondre à des besoins spécifiques de recherche et d'enseignement et favoriser l'attractivité internationale de l'Institut.

Les chaires ouvertes à l'Inserm sont destinées aux chercheurs et chercheuses présentant un fort potentiel d'encadrement et d'animation d'équipe de recherche, ainsi que des capacités à participer à des projets nationaux, européens ou internationaux.

Ce recrutement, sur projet de recherche et d'enseignement, s'adresse à des chercheuses et chercheurs titulaires d'un doctorat ou équivalent.

Les postes sont proposés en contrat à durée déterminée (CDD) de droit public (de 3 à 6 ans) à vocation de titularisation dans le corps des Directeurs de Recherche de l'Inserm au terme du contrat.

Vous devez prendre contact avec les laboratoires d'affectation pour préparer votre candidature, vous trouverez le contact mail dans chaque fiche de poste.

La sélection des candidats :

Elle est opérée par une commission de sélection, composée de six à dix membres, en majorité parmi les spécialistes du domaine de recherche considéré.

La commission de sélection procède à un premier examen des dossiers de candidature, notamment au vu du projet de recherche et d'enseignement présenté. Au terme de cet examen, elle établit la liste des candidats sélectionnés pour une audition.

Seuls les candidats préalablement sélectionnés sur dossier par la commission de sélection seront convoqués à l'audition.

A l'issue des auditions, la commission de sélection délibère et se prononce en fonction des mérites des candidats, en prenant en compte : la qualité, l'originalité et, le cas échéant, l'interdisciplinarité des projets de recherche et d'enseignement présentés, la motivation des candidats et leur capacité d'encadrement scientifique et pédagogique.

Les candidats retenus à l'issue du processus de sélection, se verront proposer, après avis du Président-directeur général de l'Inserm, un contrat de chaire de professeur junior.

Calendrier :

- Présélections : octobre 2023
- Auditions : novembre 2023
- Les résultats seront affichés sur le site EVA courant décembre.

Prise de fonction : à partir de décembre 2023.

Consultez la liste des [projets de recherche et d'enseignement](#) ouverts au titre de cette 2^{ème} session

Modalités de candidature : <https://eva3-accueil.inserm.fr> – rubrique « Appels à projets »

Date limite de candidature et dépôt du dossier : **le 11 septembre 2023 (17h)**

Contacts : chaires-professeur-junior@inserm.fr